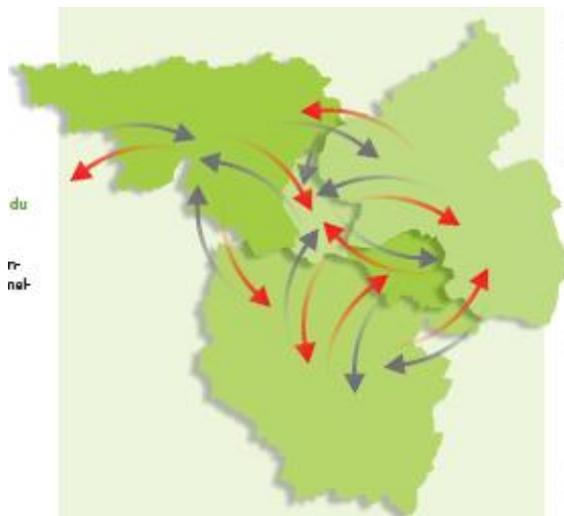


DOSSIER DE PRESSE - GRANDE RÉGION

LA GRANDE RÉGION, QU'EST-CE QUE C'EST ?



La Grande Région est un espace transfrontalier situé à la croisée du Rhin, de la Meuse et de la Moselle qui comprend les territoires de la Wallonie, la Sarre et de la Rhénanie-Palatinat en Allemagne, du Grand-Duché de Luxembourg et de la Lorraine en France. En Belgique, à la fois la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) et la Communauté germanophone (CG) sont membres à part entière de ce partenariat. La Grande Région s'étend sur une superficie de 65 401 km² abritant 11,4 millions d'habitants. Carrefour de l'histoire, des cultures et des langues, la Grande Région se veut aujourd'hui être un modèle au cœur de l'Europe : l'exemple vivant d'une Europe sans frontière, riche en coopérations, en échanges et en partages.



Le marché du travail dans la Grande Région, carte élaborée à l'occasion de la conférence du même nom, Trèves 05/11/2014

Avec un PIB de 317,8 milliards d'euros (2010), soit environ 2,5% du PIB de l'Union Européenne des 28, la Grande Région présente un réseau urbain, industriel et rural, source de relations économiques et culturelles riches et permanentes. Cet espace est traversé par des flux continus de travailleurs et de consommateurs transfrontaliers. Pas moins de 200 000 travailleurs grand-régionaux se rendent quotidiennement d'un pays à l'autre, dont 160 000 vers le seul Luxembourg.

Au regard de ces mouvements, la coopération transfrontalière au sein de cet espace constitue une véritable richesse et le pilier fondamental de son développement, tant dans les domaines économique, institutionnel, que sur le plan de la société civile. Son institutionnalisation, il y a près de trente ans, s'illustre tout particulièrement par des aboutissements concrets en matière d'intégration du marché de l'emploi transfrontalier, de formation, de mobilité, de cohésion sociale, de plurilinguisme, de diffusion de la culture et d'interculturalité.

UNE COOPÉRATION INSTITUTIONNALISÉE : LES INSTANCES DE LA GRANDE RÉGION

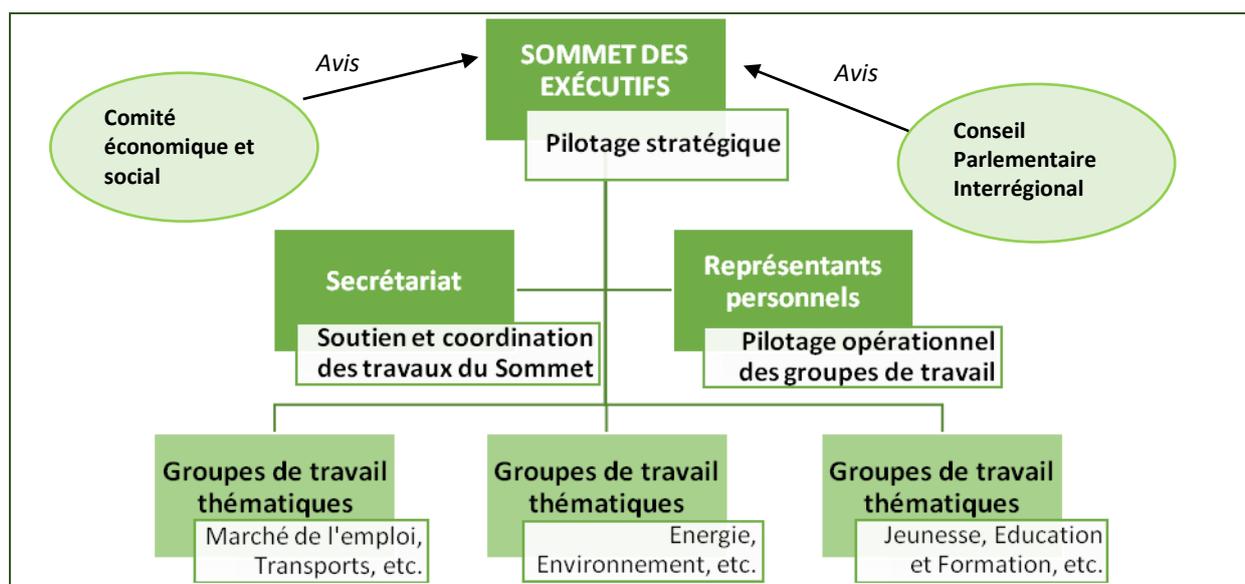


En 1995, la création d'un **Sommet de la Grande Région** permanent, regroupant les exécutifs politiques de ses entités territoriales a permis d'institutionnaliser la coopération transfrontalière grand-régionale. Cet organe de pilotage stratégique formule les orientations conjointes des politiques communes de la Grande Région. Sa présidence biennale est exercée à tour de rôle par une entité régionale qui, au-delà des thématiques structurantes de l'espace de coopération, impulse des thèmes forts de travail pour ses deux années d'exercice. La mise en œuvre de ces résolutions



politiques est confiée aux **groupes de travail** thématiques du Sommet, sous la coordination technique du **collège des représentants personnels** du Sommet et le soutien du **Secrétariat du Sommet de la Grande Région**.

Le **GECT « Secrétariat du Sommet de la Grande Région »** créé en 2014 au sein de la Maison de la Grande Région à Luxembourg est un instrument au service d'une meilleure coordination de l'activité des groupes de travail et autres instances de la Grande Région. Il assure la continuité entre les présidences de Sommet et est entre autres chargé de la communication des activités du Sommet. C'est un interlocuteur privilégié pour les acteurs, les citoyens ainsi que toute personne désireuse de mieux connaître la Grande Région.



Organigramme des instances de la Grande Région

Le Sommet est entouré de deux organes consultatifs, le Comité Economique et social de la Grande Région (CESGR) et le Conseil Parlementaire Interrégional (CPI). Le **Comité Economique et social de la Grande Région** représente les partenaires sociaux (organisations économiques, sociales et professionnelles) de l'espace de coopération et propose des pistes de réflexions face aux défis inhérents au développement économique, social, culturel et à l'aménagement du territoire de la Grande Région. Le **Conseil Parlementaire Interrégional (CPI)** constitue l'assemblée parlementaire consultative de la Grande Région. Il est composé de députés sarrois, rhéno-palatin, belges (parlement wallon, FWB et CG), luxembourgeois et de membres du Conseil Régional de Lorraine qui formulent leurs recommandations au Sommet, en tant que représentants des citoyens de la Grande Région.

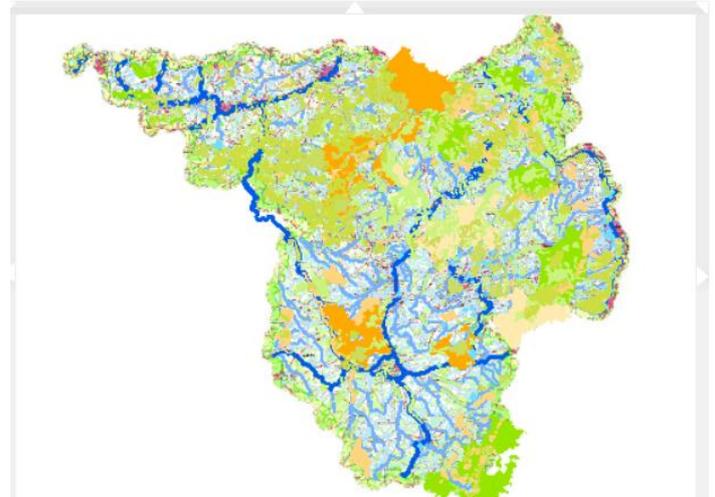


■ *Un développement territorial transfrontalier harmonieux*

Depuis 2009, les instances de la Grande Région se sont données pour objectif de définir une démarche commune en matière de développement territorial transfrontalier et d'aménagement du territoire. Il s'agit de favoriser un développement plus cohérent et plus intégratif, notamment grâce à l'élaboration d'un **Schéma de Développement Territorial (SDT)**. Celui-ci s'inscrit dans une stratégie globale de développement de la Grande Région en

Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière (RMPT). Dans ce contexte, trois thématiques font l'objet des travaux d'un Comité de Coordination du Développement Territorial (CCDT) :

- soutenir la compétitivité des acteurs économiques du territoire en développant les synergies et complémentarités transfrontalières
- assurer les besoins d'une population vieillissante
- garantir l'attractivité économique culturelle et touristique du territoire.



Carte thématique interactive « Environnement » du SIG-GR
<http://www.gis-gr.eu/portal/fr/cartes.html?WMC=10>

■ *Une économie intelligente et durable, un marché du travail intégré*

Rapprochés par une économie commune historiquement basée sur l'industrie et les activités minières, les partenaires de la Grande Région font désormais face aux défis communs de nécessaires mutation et reconversion. Afin d'y répondre, ils ont fait des **objectifs de la stratégie Europe 2020** – une économie intelligente (emploi, recherche, innovation), durable (environnement, énergie, climat) et inclusive (éducation, intégration sociale et lutte contre la pauvreté) – les pierres angulaires de leur action conjointe, déclinée en de nombreux projets communs et coopérations concrètes.

L'**intégration du marché de l'emploi transfrontalier**, la lutte contre le chômage des jeunes et la réduction des obstacles à la mobilité des travailleurs constituent dans le contexte économique actuel les deux principaux objectifs que se sont fixés les exécutifs du Sommet de la Grande Région. Pour cela, les décideurs politiques se sont dotés d'un système transfrontalier de diagnostic des évolutions socio-économiques : l'**Observatoire Interrégional de l'emploi (OIE)**. Les analyses statistiques et qualitatives auxquelles il procède permettent au Sommet de définir une politique structurelle et de l'emploi conjointe pertinente pour la Grande Région. Afin de traiter spécifiquement ces questions, deux groupes de travail concentrent leurs efforts sur les politiques transfrontalières de l'emploi et de la formation professionnelle. Ceux-ci se sont notamment portés sur l'**équivalence de diplôme** et ont permis d'aboutir à la signature d'un **accord cadre en matière de formation professionnelle transfrontalière** dans la Grande Région.



Thèse et recherche à l'échelle transfrontalière
<http://www.uni-gr.eu/fr/these-recherche.html>

Dans le domaine de la recherche et de la connaissance, l'**Université de la Grande Région (UniGR)** jette les bases d'une association coordonnée des universités de la Grande Région (universités de la Sarre, de Liège, du Luxembourg, de Lorraine, de Kaiserslautern et de Trèves), vers la création d'un espace intégré dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle accueille au total près de 115 000 étudiants qui bénéficient d'un enseignement et peuvent mettre en œuvre des projets de recherche dans les trois langues de la Grande Région (allemand, français, luxembourgeois), ainsi qu'en anglais. Ce maillage universitaire renforce donc l'offre de formation au niveau des universités partenaires, notamment par la mise en place de diplômes conjoints et encourage la mobilité des étudiants, des chercheurs, des candidats au doctorat et des chargés de cours entre les établissements d'enseignement. Une attention particulière est portée à la mise en réseau de la recherche et de l'innovation avec des clusters industriels porteurs, tels que l'aéronautique, la science des matériaux ou la biomédecine.

Dans cette même visée est décerné depuis 2003, le **Prix interrégional de la Recherche** destiné à récompenser la qualité scientifique, la nature transfrontalière et le degré de mise en réseau potentielle et d'applicabilité vers l'économie ou la société civile de projets de recherches portés en Grande Région.

Une jeunesse au cœur de la réalité transfrontalière



Lâcher de ballons pour Trilingua à Rimling
<http://www4.ac-nancy-metz.fr/ctf57/spip.php?article681>

La promotion d'une jeunesse multilingue, curieuse, ouverte sur le monde et sur les autres est au cœur des dispositions prises par les exécutifs du Sommet de la Grande Région. Au-delà des mesures prises en matière de formation professionnelle et de reconnaissance des diplômes, l'apprentissage des langues du voisin est un autre enjeu et atout majeur pour enfants et jeunes de la Grande Région. De nombreux projets ont pour but l'apprentissage de l'allemand ou du français en classes de maternelle, l'échange et la formation d'assistants éducatifs et pédagogiques bilingues.

Enfin, la Grande Région, c'est avant tout une jeunesse actrice, qui expérimente le dialogue transfrontalier et l'Europe au quotidien et de manière transversale. Le sport, la culture ou l'engagement civique en sont des illustrations parlantes. Ainsi, la **coupe de football pour les jeunes de la Grande Région** ou le **Fairplay Tour**, véritable tour de la Grande Région à vélo sur plus d'une semaine sont désormais des rendez-vous annuels de rencontres, d'échanges et de partage pour l'ensemble des jeunes de tous âges de la Grande Région.



Fairplay Tour 2014, 4^{ème} étape 22/07/2014
1<http://fairplaytour.de>

Le **portail culturel** www.grrrrr.eu dédié à la jeunesse et édités par de jeunes rédacteurs originaires des quatre coins de la Grande Région vise à rassembler autour d'évènements culturels aussi diverses que variés, des jeunes de tout horizon social ou culturel. Enfin, le **JugendForumJeunesse** se fait désormais chaque année le lieu où les jeunes de la Grande Région peuvent échanger leurs idées sur la société, la place de la jeunesse dans celle-ci et relayer leurs propositions aux exécutifs politiques. C'est ainsi que cette année la valorisation des compétences acquises dans un cadre non-formel a constitué un thème central du débat entre jeunes, acteurs civils et politiques.

La Présidence wallonne de la Grande Région

Depuis le 1^{er} janvier 2015 et pour une durée de deux ans, la Présidence du Sommet de la Grande Région est assumée par la Wallonie, en collaboration avec la Communauté germanophone et la Fédération Wallonie-Bruxelles. Au niveau gouvernemental, cette Présidence est assurée, côté wallon, par le Ministre-Président Paul Magnette et, elle est soutenue par le Ministre-Président de la Communauté Germanophone, Oliver Paasch et par le Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Rudy Demotte. En outre, le Ministre René Collin, désigné par le Gouvernement wallon comme ministre délégué à la représentation en Grande Région, exerce également cette délégation dans le cadre de la présidence wallonne. Au niveau administratif, Wallonie-Bruxelles International a été chargé de la coordination de la Présidence.

La Présidence wallonne a choisi pour thématique centrale '**Créativité et innovation**'. En lien avec le Plan Marshall 4.0, ces thèmes permettront d'inscrire pleinement la Grande Région dans le cadre de l'Europe 2020. Ces priorités renvoient à la fois à la formulation et l'application d'idées nouvelles dans un contexte donné, et à la réalisation de produits et d'innovations technologiques. Il concerne également l'expression artistique et culturelle, aussi bien qu'il comporte un aspect économique observable parce qu'il contribue à l'esprit d'entreprise, encourage l'innovation, augmente la productivité et favorise la croissance économique. Enfin, la Grande Région ne peut se développer harmonieusement et durablement que dans la prise en compte et l'équilibre de tous ses territoires,

urbains et ruraux. La créativité et l'innovation seront aussi à l'œuvre dans le développement des territoires à l'appui de la valorisation de leurs ressources. Des réponses concertées à ces problématiques permettront de renforcer non seulement la cohésion interne du territoire, mais aussi son rayonnement international.

Concrètement, des actions seront mises en œuvre autour de trois axes prioritaires :

1. **Apprentissage tout au long de la vie.** Il est important de recevoir un apprentissage ouvert sur le monde, un apprentissage interculturel alliant mobilité et technologies de l'information et de la communication. La Présidence tentera donc de développer la créativité dans l'apprentissage et assurer des formations transfrontalières spécifiques et innovantes répondant à ce défi du changement perpétuel. Le thème de la mobilité occupera une place centrale au sein de cet axe, notamment via l'organisation d'un séminaire relatif à la promotion de la **mobilité transfrontalière des stagiaires** et le développement d'actions pilotes en la matière. Dans ce même objectif, la Présidence poursuivra les réflexions sur la **co-diplômation**, ce qui donnera lieu à une **conférence ministérielle sur l'enseignement supérieur**. Un focus particulier sera accordé à la **formation aux compétences culturelles et créatives** via un événement organisé dans le cadre du Wallonia European Creative District. Des **formations transfrontalières** dans les métiers d'avenir seront aussi développées. L'accent sera également mis sur l'e-learning et l'apprentissage des langues. Des réflexions seront notamment menées autour de la création d'un portail sur les formations en **e-learning** disponibles en Grande Région et sur la possibilité de créer un outil d'apprentissage des langues en ligne à l'échelle de la Grande Région suivant le modèle de **Wallangues**. Un séminaire sur l'échange d'expériences sera par ailleurs organisé autour du thème de l'apprentissage des langues dans différentes régions frontalières. Les projets de recherche transfrontaliers seront quant à eux soutenus via l'établissement d'un **fonds grand-régional pour la recherche**. Initiée sous présidence rhénane-palatine en juin 2014, la Journée de l'Education sera reconduite en 2016.
2. **Entreprises.** Si la Grande Région dispose d'un tissu de PME extrêmement riche, développer ses activités en transfrontalier n'est pas encore un réflexe pour la plupart d'entre elles. En favorisant l'entrepreneuriat, le potentiel innovant des PME et leur développement par-delà les frontières, des actions seront menées afin de renforcer l'attractivité et la compétitivité de la Grande Région sur le marché européen. L'organisation d'un **'Parlement des PME'** à l'échelle de la Grande Région et une participation à la **Wallonia Export Invest Fair** permettront ainsi de renforcer les liens transfrontaliers entre entreprises. Une attention particulière sera accordée à la **promotion des industries culturelles et créatives**. Les questions de leur financement et la **mobilité des artistes** seront ainsi étudiées lors de deux colloques. Un autre séminaire sera consacré à la mobilité transfrontalière des travailleurs plus généralement. Par ailleurs, la Présidence réitérera le **Forum Jeunesse** qui sera placé sous le thème de l'esprit d'entreprendre chez les jeunes.
3. **Développement durable et endogène des territoires :** Cet axe permet de compléter l'enjeu de la croissance économique par la valorisation des ressources naturelles et humaines propres à l'espace de coopération. Les défis et les atouts en la matière sont à la hauteur du potentiel de la Grande Région. De l'éco-innovation au marketing touristique en passant par le secteur du renouvelable, les avancées dans ce domaine peuvent être considérables si on

mutualise les expériences, les réflexions et les moyens. Les actions menées au sein de cet axe toucheront donc une multitude de domaines. En matière de mobilité, la possibilité de mettre en place un projet pilote de **'Réseau Express de Covoiturage'** sera étudiée lors d'un séminaire. Une conférence sur le thème du **marché touristique intérieur** sera aussi organisée dans le but de lancer un projet sur le développement de produits touristiques communs à la Grande Région. La Présidence visera également à renforcer la prise en compte des **enjeux agricoles** dans la stratégie de la Grande Région et pourra pour ce tirer profit de la visibilité de la Foire de Libramont. Enfin, une grande importance sera accordée aux **relations entre milieux ruraux et urbains**, en particulier dans le cadre de la poursuite de l'élaboration du Schéma de Développement Territorial.

En outre, la continuité des travaux en cours ou initiés sous la Présidence précédente sera assurée. La poursuite de la création du **'Métacluster Environnement'** sera l'un des grands enjeux des deux prochaines années. Celui-ci vise à relier les réseaux, pôles de compétitivité et clusters existants ou en cours de création dans tous les domaines des technologies environnementales et permettra d'établir un dialogue structuré entre les acteurs des milieux économiques, scientifiques et administratifs de ce domaine. La mise en œuvre de l'**accord-cadre relatif à la formation professionnelle transfrontalière dans la Grande Région**, qui sera élargi notamment à l'IFAPME et à l'IAWM, restera également à l'agenda de la Présidence wallonne. La Présidence s'attellera par ailleurs à poursuivre le processus de **rationalisation des structures** de la Grande Région et à mener des réflexions sur le financement du **Comité économique et social de la Grande Région**.

Tout au long de la Présidence, les efforts seront poursuivis afin d'améliorer la **visibilité** de la Grande Région à l'échelle européenne et sa **proximité au citoyen**. L'occasion sera notamment donnée par les 30 ans du Pôle Européen de Développement et les 25 ans du programme INTERREG qui donneront lieu à un événement autour des fonds structurels européens auxquels participe la Wallonie. 2015 est aussi l'année du **20^{ème} anniversaire du Sommet de la Grande Région** qui sera célébré lors d'un Sommet intermédiaire. La **Journée de la Grande Région**, traditionnelle fête citoyenne organisée lors de chaque Présidence, sera réitérée et placée sous le thème de la lutte contre la pauvreté. Les liens avec l'**Eurométropole Lille-Courtrai-Tournai**, dont la Wallonie assumera également la Présidence dès juin 2015, seront renforcés et une réunion commune sera organisée. En plus du **tournoi de football** de la Grande Région et du **Fair Play Tour**, qui seront bien entendu réitérés, viendront s'ajouter de **nouveaux événements sportifs**, à savoir un tournoi de basket, une compétition de tennis ainsi qu'une marche gourmande, alliant sport, découverte et gastronomie.

Les résultats réalisés par cette Présidence seront présentés lors du traditionnel **Sommet final** qui se tiendra fin 2016.

Annexe : tableau du programme d'actions de la Présidence

Pour plus de renseignements :

Wallonie-Bruxelles International

Delphine Goderniaux

2, Place Saintelette

B-1080 Bruxelles

Tel. +32 (0) 2 421 82 75

d.goderniaux@wbi.be

Secrétariat du Sommet de la Grande Région

25, rue Notre Dame

L- 2240 Luxembourg

Tel. +352 – 2636 3531

Secretariat.sommet@gr.etat.lu